

**PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

**N° EFR-20-002145A**  
**Valable 5 ans à compter du 21 Aout 2020**

<b>Demandeur :</b>	COPACO SCREENWEAVERS N.V. Rijksweg, 125 B-8531 BAVIKHOVE Belgique
<b>Référence commerciale :</b>	Sergé 600 BO Lunar
<b>Description sommaire fournie par le demandeur :</b>	Tissu ignifugé dans la masse composé de fibre de verre, d'une enduction PVC et PVC stratifié
<b>Masse surfacique déterminée par le laboratoire :</b>	670 g/m <sup>2</sup> ± 10%
<b>Épaisseur mesurée par le laboratoire :</b>	0,60 mm ± 10%
<b>Coloris :</b>	Tous coloris
<b>Utilisation :</b>	Tissu écran pour protection solaire
<b>Nature des essais :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>NF P 92-507 (2004)</b> : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu</li><li>• <b>NF P 92-503 (1995)</b> : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples</li></ul>

**Classement :**

**M1**

**Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE**  
**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) :** Non limitée à priori

*Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans les rapports d'essais n° EFR-20-BE-002145A du 19 août 2020.*

*Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.*

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 19 août 2020

25/08/2020

25/08/2020

X

*Guillaume LE GOFF*

Ingénieur Chargé d'affaire  
Signé par : Le Goff Guillaume

X

*Lise RODIER*

Reaction to fire test supervisor  
Signé par : Lise RODIER